

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

- 9 JUIL. 2015

Service Courrier

L'an deux mil quinze, le 02 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE , Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires** Myriam PISANO **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Marielle BANDELIER, Josette BESSE, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER à Fatima KHELIFI, Josette BESSE à Myriam PISANO, Marie-Lise LHOMET à Daniel FRERY, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT, Pierre OSER à André HELLE, Cédric PERRIN à Jean-Louis HOTTLET, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU, Jean-Claude TOURNIER à Denis BANDELIER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Mardi 16 juin	Mardi 16 juin	En exercice	41
		Présents	25
		Votants	32

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Martine BENJAMAA est désignée.

2015-05-14 – Contrat de rivière transfrontalier Allaine – Etude bilan et prospective du Contrat de rivière

Rapporteur : Jean-Jacques DUPREZ

Le Contrat de rivière transfrontalier Allaine est dans sa phase opérationnelle depuis le 18 juin 2010 pour une durée de 5 ans. Il arrive donc à son terme cette année et avait pour objet l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Ce contrat prévoit la réalisation d'une étude bilan afin d'évaluer la démarche, aussi bien en terme quantitatif (nombre de projets réalisés, montant des financements engagés) qu'en terme d'efficacité (évolution de la qualité du milieu en rapport avec les objectifs fixés). Elle servira également à définir les dispositions à prévoir pour pérenniser l'acquis, poursuivre des objectifs non atteints ou encore attendre de nouveaux objectifs stratégiques.

Le bureau d'étude retenu pour mener cette étude est SAFEGE

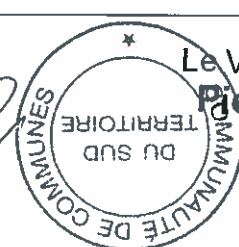
La participation financière de la CCST est estimée à 5 389 €.

Cette action fait l'objet de financement par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse et du Conseil Régional de Franche-Comté dans le cadre de la fiche-action n° C3-9 du Contrat de rivière intitulée « Etude bilan et prospective du Contrat de rivière ». Le plan de financement est le suivant :

Coût Offre retenue	Part Agence de l'Eau RMC (50 %)	Part CRFC (30 %)	Part CCST (20 %)
26 945 € HT	13 472,50 € HT	8 083,50 € HT	5 389 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide:

- d'approuver la réalisation d'une étude bilan du Contrat de Rivière Allaine,
- d'autoriser le Président à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Régional de Franche-Comté,
- d'autoriser le Président à signer tout document administratif, juridique ou financier relatif à cette prise de décision.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur. Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 JUL. 2015 Et publication ou notification le 09 JUL. 2015 Le Président,  	Le Président,   Le Vice-Président Pierre OSER PRÉFECTURE DU TERRITOIRE DE L'ALLAINE - 9 JUL. 2015 Service Courrier
--	---